



Arvida parmi les sept merveilles en patrimoine bâti au Québec

Mélyssa Gagnon

Le magazine patrimonial Continuité retient le site historique d'Arvida comme l'une des sept merveilles en patrimoine bâti au Québec.

Le Comité pour la reconnaissance patrimoniale d'Arvida, dirigé par le conseiller municipal Carl Dufour, avait soumis la candidature d'une partie de l'ancienne ville à la revue, dont l'objectif est de transmettre le savoir d'architectes, d'historiens et d'experts en patrimoine bâti. La publication a été fondée en 1982 par le Conseil des monuments et sites du Québec, devenu Action patrimoine.

La candidature était soumise à un vote populaire et les internautes ont voté en grand nombre pour Arvida.

Le conseiller municipal Carl Dufour

Photo : Radio-Canada / Jonathan Lamothe

Je suis épaté par le succès de notre candidature, un résultat que je n'aurais pas osé imaginer. Je suis extrêmement fier de ma communauté pour cette mobilisation exceptionnelle, qui rejaillira sur l'ensemble de notre ville. Nous pouvons démontrer encore une fois que la mobilisation citoyenne du site patrimonial déclaré par le gouvernement du Québec d'Arvida est incroyable! , a déclaré le conseiller Dufour, par voie de communiqué.

La première merveille en patrimoine bâtie identifiée par Continuité est le Site historique national de Paspébiac, en Gaspésie. Ont suivi le monastère de l'hôpital général de Québec, la Grande Ferme à Saint-Joachim et la Maison Drouin de Sainte-Famille.

Un projet de diffusion sera annoncé à l'automne par le magazine Continuité.

À lire aussi :Le rêve d'une cité coulée dans l'aluminium

Cet article est paru dans ICI Radio-Canada - Saguenay-Lac-St-Jean (site web) (<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1889359/arvida-candidature-patrimoine-continue>).

© 2022 CBC/Radio-Canada. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le **2 février 2024** à **Biblio.-Nationale-du-Québec** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20220608-CLS-007